



la ligue de l'enseignement

Fédération des Amicales Laïques 44

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale du 16 novembre 2019 à Savenay

PRESENCE :

Amicales laïques, associations de :

Basse Goulaine – Bouaye – Bouguenais Bourg – Bouguenais Les Couëts – Brains – Carquefou – Château Thébaud – Châteaubriant – Rencontres Châteaubriant – Couéron – Donges – Grandchamp des Fontaines Randonnée Animations Détente – La Chapelle Heulin – La Chevrolière – Le Loroux Bottereau – Le Pallet – Malville – Marsac sur Don – Montoir de Bretagne – Montoir Albert Vinçon – Nantes Skate Park Le Hangar – Nantes Doulon – Les Marsauderies – Nantes St Joseph de Porterie – Nantes Procès Omnisports – La Turmelière Liré – Tonalité 4 Nantes – ALECS – USEP Nantes La Mulotière - Métal Marmaille Prod – Oudon – Pontchâteau – Prinquiau – Rezé AEPR– Rezé Houssais Chêne Creux – Rouans – St Brévin Les Pins – Saint Herblain Bourg – St Hilaire de Clisson – St Sébastien sur Loire – Ste Luce sur Loire – Savenay – Vertou – Vigneux La Paquelais -

Invité(e)s :

Mme Christine Orain, Vice-présidente du Conseil Départemental à l'éducation et à la Politique éducative - Mme Sandrine Bétrancourt, Directrice Académique adjointe - M. Jérôme De Micheri, Directeur départemental adjoint à la DDCS - Mme Anaïck Canal, Président de l'USEP 44 - M. Pierre-Yves Delamarre, Président de l'UFOLEP 44 - Mme Michèle Libot, Présidente DDEN – M. Dominique Monnery, Président FOL 85 – M. Frédéric Bolufer, Commissaire aux comptes du Cabinet KPMG – M. Patrick Fortis, Président et M. Patrick Bierling, MAE – Mme Delphine Leconte, Vice-présidente déléguée MGEN – Mme Christine Faubet, UNICEF – M. Thierry Bolzer, UNSA – M. Loïc Chusseau, Jet FM – Mme Christiane Hennecart, adhérente individuelle — Mme Gaëlle Bénizé, adhérente individuelle -

Conseil d'administration FAL 44 :

Jean Allain - Maurice Berthiau - Frédéric Bonneau - Gilles Cavé - Michel Daculsi – Pierre-Yves Delamarre - Cédric Di Noto – Jacques Errien – Alain Forest - Martial Gombert – Alexandra Jeanneau - Florence Lacaze – Maryvonne Neau - Yves Pouzaint -

EXCUSE(E)S :

Amicales laïques, associations de :

AL Les Ponts

Invité(e)s :

Farid Lounas, AL les Ponts -

ORDRE DU JOUR :

- Introduction de l'assemblée générale plénière par Michel Daculsi, Président de la FAL 44
- Intervention de M. André Klein, Maire de Savenay
- Discours de Mme Anne Goupry, Présidente de l'amicale laïque de Savenay
- Projection du film de l'amicale laïque
- Rapport moral par Michel Daculsi, Président de la FAL 44
- Rapport d'activités par Florence Lacaze, Secrétaire Générale adjointe de la FAL 44
- Présentation du projet fédéral 2020-2024 par Yves Pouzaint, Membre du Conseil d'Administration
- Réponses aux vœux
- Retours des ateliers de la matinée
- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2018 et votes des rapports moral et d'activités
- Remise de médailles
- Interventions institutionnelles :
 - ✓ Mme Christine Orain, Vice-présidente du Conseil Départemental à l'éducation et à la Politique éducative,
 - ✓ Mme Sandrine Bétrancourt, Directrice Académique adjointe,
 - ✓ M. Jérôme De Micheri, Directeur départemental adjoint à la DDCS,
 - ✓ Mme Anaïck Canal, Président de l'USEP 44
 - ✓ M. Pierre-Yves Delamarre, Président de l'UFOLEP 44.
- Présentation des candidats au conseil d'administration
- Pause et votes
- Résultats des votes des candidats au conseil d'administration de la FAL 44
- Débat avec l'assemblée plénière
- Clôture de l'assemblée générale plénière



Le samedi 16 novembre 2019 à Savenay, les membres de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président Michel Daculsi.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michel Daculsi, président de la FAL 44.

Il était assisté de Madame Florence LACAZE, Secrétaire générale de la FAL 44 et de Monsieur Gilles CAVÉ, membre du conseil d'administration de la FAL 44, en qualité de secrétaire de séance.

L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.



INTRODUCTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE PAR MICHEL DACULSI, PRESIDENT DE LA FAL 44

Le Président de la Ligue de l'Enseignement FAL 44 accueille l'assemblée, remercie les présents et déclare la séance ouverte.

Il donne la parole au Maire de Savenay.

INTERVENTION DE M. ANDRE KLEIN, MAIRE DE SAVENAY

M. le Maire exprime l'opportunité et l'heureux choix d'avoir fait coïncider l'AG de la FAL avec les 80 ans de l'AL de Savenay.

Il présente les atouts de Savenay, atouts dus à son positionnement entre Nantes et St Nazaire. Savenay dispose d'un pôle éducatif important de l'école maternelle au lycée. C'est une préoccupation importante de la commune. Il exprime son accord sur le devoir de qualité de service public d'éducation, ainsi que sur la laïcité qui depuis la loi 1905 constitue une valeur au centre de nos institutions républicaines autour des 3 principes suivants :

1. Liberté de conscience
2. Egalité en droits
3. Neutralité du pouvoir politique

La laïcité garantit le triptyque de la République. La richesse de ce principe garantit le vivre ensemble. La laïcité combat l'obscurantisme.

Jean Macé avait fait de l'éducation populaire le creuset du changement de société : « Faire des hommes et des citoyens ».

Il clôture son discours en remerciant l'AL de Savenay.

DISCOURS DE MME ANNE GOUPRY, PRESIDENTE DE L'AMICALE LAÏQUE DE SAVENAY

Discours intégral :

Bonjour à tous,

Mesdames et messieurs les élus du conseil départemental et de la ville de Savenay, Monsieur le Président de la FAL 44 et administrateurs de la fédération, Madame la représentante de l'inspection académique, Monsieur le représentant de la direction départementale de la cohésion sociale, Madame la représentante de l'USEP, Monsieur le représentant de l'UFOLEP, Mesdames et messieurs les représentants des amicales laïques du Département,

Bienvenue à Savenay !

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille. Monsieur Le président de la FAL44 vous avez retenu notre proposition d'organiser votre assemblée générale annuelle, ici, et je vous remercie de votre confiance. Il faut dire que la dernière fois que la fédération était venue c'était également pour fêter l'anniversaire des 70 ans de l'amicale de Savenay (Alain Forest en était alors le président). Aujourd'hui, l'amicale a 80 ans, je n'ose vous dire qu'on se verra dans 10 ans pour les 90 ans... Mais seul l'avenir nous le dira.

Il y a plus de 80 ans, en juillet 1939, naissait l'association des anciens élèves et amis de l'école laïque de Savenay. Cette association s'est affiliée à la fédération des amicales laïque en 1987 pour devenir amicale laïque de Savenay en 2000. Animés par un idéal laïc, ces hommes et ces femmes affichaient leur volonté de proposer des activités qui répondent à un besoin de proximité, dans une véritable démarche d'éducation populaire.

Les générations se sont succédées pour encadrer différentes activités dont certaines ont disparus : judo, moto, boomerang, skate, danse, tissage et peinture sur soie, canoë-kayak, gestion de la cantine, arbre de Noël des écoles avec le foyer socioéducatif de l'École Normale de Savenay etc...

Aujourd'hui l'amicale regroupe 8 activités : haltérophilie-musculation, histoire locale, lire et faire lire, peinture, poterie, actions de financement dans les écoles Desnos et Prince Bois et plus récemment la section Couture.

Fidèles à la volonté et à l'esprit de nos fondateurs, notre idéal est toujours orienté sur la détente, la camaraderie, le plaisir d'aller vers les autres et d'agir ensemble. J'ai découvert au sein de l'amicale laïque de Savenay que les mots amitié, tolérance, respect et solidarité ont vraiment du sens.

Avec plus de 150 adhérents, l'Amicale est devenue au plan local, une association qui contribue à l'éducation, qui crée du lien social et qui participe au rayonnement de sa commune.

La clef de cette réussite, c'est le bénévolat et l'engagement associatif de dirigeants et animateurs des sections qui, dans l'ombre, avec discrétion, talent et générosité, donnent de leur temps pour accomplir toutes sortes de tâches et de prestations.

Le travail bénévole est gratuit, non parce qu'il est sans valeur mais parce qu'il est inestimable.

En choisissant donc de venir à Savenay c'est aussi reconnaître le travail fait par notre amicale qui poursuit son action et continue d'être la partenaire privilégiée des établissements élémentaires de la commune, à travers ses deux sections écoles. Cette bonne entente doit se poursuivre et l'amicale doit aller au-delà des seuls établissements élémentaires, ce qu'elle a commencé à faire en rencontrant les deux collèges et le lycée de Savenay. Ainsi, l'amicale (déjà présente dans le conseil d'administration d'un collège à travers les personnes publiques associées) initie en lien avec les conseils locaux FCPE des conférences à destination des collégiens. Les amicales doivent trouver leur place dans la communauté éducative dans son ensemble pour favoriser le rayonnement de l'école publique. L'école joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant et constitue la matrice de notre société. Un enfant, qu'il grandisse en milieu rural, en zone sensible ou en milieu urbain, doit bénéficier des mêmes chances de réussite. Il doit trouver à l'école les ressources nécessaires pour bien grandir et devenir un adolescent puis un adulte responsable et un citoyen de demain.

Nous avons toujours considéré que l'école, non confessionnelle, était celle de l'ouverture d'esprit, de la connaissance, de la tolérance, de la liberté de penser, de la générosité et de la fraternité.

C'est pourquoi il nous faut conserver l'ambition qui nous anime, poursuivre nos partenariats avec l'ensemble de la communauté éducative, continuer d'agir et d'exiger une politique de l'éducation de qualité et une école qui soit celle de la réussite pour tous ! Il faut donner à nos jeunes, une Égalité du Droit à réussir et non pas une hypothétique Égalité des chances.

C'est ainsi que depuis deux ans, l'amicale organise avec l'appui de notre fédération un Ciné débat scolaire dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations. Celui-ci est né d'une réflexion portée au sein de réunions inter amicale du secteur. Cette action nous tient particulièrement à cœur et est appréciée au plan local.

Mais l'action de l'amicale ne se résume pas à un soutien aux écoles. L'amicale c'est aussi un lieu qui permet de faire vivre les solidarités et qui accompagne les sections dans leur projet.

L'Amicale joue aussi un rôle important dans la vie sociale, en apportant sa collaboration à des actions d'ordre culturel, sportif, humanitaire en partenariat avec la municipalité et d'autres associations partenaires locales telles l'ALJ (centre de loisirs de Savenay) dont elle membre du conseil d'administration, les Virades de l'espoir, Accès-Réagis (entreprise d'insertion de notre secteur) où l'accueil fraternel en Loire et Sillon. L'amicale a fait le choix d'adhérer depuis 2017 à cette association qui apporte son soutien aux réfugiés accueillis à Savenay. Elle lui permet de réaliser ses ateliers cuisine tous les lundis midi dans ses locaux.

L'amicale a également travaillé depuis 3 ans avec les amicales de Malville et de St Etienne de Montluc, puis maintenant avec l'association Bouillon de culture à Malville sur l'éducation au numérique pour tous : en créant un réseau de facilitateurs numériques (7 aujourd'hui) qui intervenaient en 2017 et 2018 à la médiathèque de Savenay. Aujourd'hui, le réseau des facilitateurs cherche un nouveau souffle notamment auprès de l'association ACCES-REAGIS pour accompagner les personnes éloignées des usages numériques et les aider dans l'utilisation des outils informatiques, d'internet, etc.... Des ateliers existent sur Malville et sur le Temple, demain peut-être sur Savenay : ce sera notre objectif en 2020.

Ainsi vous l'avez compris, la Laïcité, la Solidarité et la Tolérance sont des valeurs que nous défendons et que nous continuerons à promouvoir car elles contribuent, à notre sens, à l'équilibre humain.

Notre association est une Amicale. Nous n'avons rien à vendre mais beaucoup à partager. Une personne seule n'est rien c'est une bonne équipe qui permet les réalisations et fait avancer...je veux donc remercier les membres du conseil d'administration pour leurs participations toute l'année ainsi que pour les tenues des permanences dans nos locaux.

Je tiens à remercier Michel, Florence, Elisa et Karine ainsi que tous les responsables de la FAL, de nous avoir aidés à organiser cette journée et de nous avoir fait confiance.

Je remercie la ville de Savenay qui nous soutient pour l'organisation de cette manifestation en nous offrant un soutien logistique et le pot de clôture.

Je remercie également le Département de Loire-Atlantique qui nous a prêté l'exposition itinérante Nous et Les Autres et que vous pouvez voir dans cette salle. Cette exposition sera également présentée à l'ensemble des collégiens et élèves élémentaires de Savenay, puisqu'elle a été cette semaine au collège Mona Ozouf, et à l'école Prince Bois et qu'elle sera visible la semaine prochaine au collège St Exupéry puis à l'école Desnos.

Je remercie également Thomas pour la réalisation du petit film qui vous a été présenté juste avant que je ne prenne la parole : thomas a 17 ans. Actuellement en terminale, il a pour projet d'intégrer un BTS audiovisuel l'an prochain car il souhaiterait travailler dans le cinéma. C'était pour lui une chance de vous préparer ce film de présentation de notre Amicale et pour cela je l'en remercie vivement.

Je remercie chaleureusement tous les amicalistes (Roger, Catherine, Blanche, Aude, Dany, Thérèse, Annick, Nathalie, Lydie, Marjorie, Béatrice, Anne-Marie, laëtitia) ainsi que l'amicale de Prinquiau venus nous prêter main forte pour l'organisation de cet évènement.

Et enfin et surtout merci à vous, qui venez de toute la Loire-Atlantique, et que le vent du militantisme a porté jusqu'ici !

Au nom des amicalistes de Savenay, je vous remercie de votre attention, je vous souhaite une belle AG et une excellente journée !

PROJECTION DU FILM DE L'AMICALE LAÏQUE

RAPPORT MORAL PAR MICHEL DACULSI, PRESIDENT DE LA FAL 44

Discours intégral :

Les 3 dernières années nous avons comme fil conducteur notre triptyque républicain « LIBERTE- EGALITE-FRATERNITE avec le liant qu'est le principe de LAICITE. Cette année nous avons fêté les 10 ans des semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations, dispositif porté par notre fédération. Notre assemblée générale et le rapport d'activité qui s'y réfère ont donc pour thème la lutte contre les discriminations et la solidarité. Cette année est également l'année de refonte de notre projet fédéral, il vous sera présenté pour vote. Pour son efficience il ne peut exister que par son réseau, vous.

Mais avant, parlons de ce qui s'est passé depuis notre dernière assemblée Générale à MARSAC.

La fin de l'année 2018 et les 8 premiers mois de l'année 2019 ont été traversés par des mouvements sociaux qui évoquent 1789, 1870, 1939 ou encore 1968. On y retrouve le sentiment d'injustice devant, l'impôt, le droit au travail, le partage des richesses... S'y exprime aussi la perte de confiance envers les élus, des demandes pour mieux vivre ou simplement vivre décemment, et, surtout, la perte de visibilité pour les générations actuelles et futures. On y a vu également la joie à penser et vivre la transformation sociale ensemble et retrouver dans les luttes la dignité grignotée par la violence de notre société libérale.

« La démocratie est l'idéal de la Ligue. »

Le Grand débat, méthode retenue par le Président de la République pour répondre à ce mouvement social a-t-il répondu aux attentes ? La contribution que nous avons faite avec vous, qui avez participé de la réflexion, comme celles d'autres organisations qui nous sont proches telle la Ligue des Droits de l'Homme, ont - elles reçu beaucoup d'échos ?

Cette contribution était intitulée « Pour un contrat social de citoyenneté active » nous proposons par exemple de revaloriser la notion de bien commun et d'en faire une notion au-delà des partis, de réhabiliter le service public comme celui de l'éducation ou d'instaurer des temps d'apprentissage de la citoyenneté basés sur les fondements du solidarisme de la société française et des droits sociaux, sur les valeurs de la République et le principe de laïcité sous des modalités type formation continue tout au long de la vie .

« La laïcité est notre grand combat. »

Promouvoir le débat d'idées est au centre d'un mouvement comme celui de la Ligue de l'Enseignement. Au-delà, c'est la question de l'égalité par la transformation sociale qui se pose à nouveau. L'accueil des exilé.e.s dans des conditions dignes doit être à la hauteur de notre devise républicaine : Liberté, Égalité et Fraternité.

« Faire société » appelle un combat sans cesse recommencé qui réclame des militants et des militantes et qui nécessite des médiations. La Ligue de l'Enseignement FAL44 par ses valeurs et ses principes a pour objectif d'œuvrer, dans ses domaines d'intervention, à ces nécessités. La citoyenneté se travaille, elle s'éprouve et se renforce dans l'action. Aux illusions de la démocratie directe, nous préférons le développement de capacités collectives, d'un pouvoir d'agir qui soit aussi pouvoir de faire et de dire, de débattre, de comprendre, de peser.

« L'éducation est notre grande cause. »

L'École reste en ce sens un temps et un espace fondamental pour éveiller et former à l'esprit critique. Agir en complémentarité de l'école publique dans tous les espaces de la vie demeure l'un de nos fondamentaux. L'école de la République est par essence, un espace de mixité sociale, culturelle et économique. Son éthique l'oblige au refus de toute ségrégation et sélection mais doit viser l'épanouissement.

Devant l'urgence du changement climatique, la montée des inégalités, et notre mode de développement nous ne pouvons opposer, justice sociale et protection de l'environnement, efficacité économique et qualité de vie. Nous n'avons donc d'autre choix que de changer de modèle, en commençant par partager le pouvoir pour mieux agir, en sachant donner plus de pouvoir d'expression et de participation aux plus défavorisés de notre société.

Parlons de progrès social, remettons l'exigence de solidarité et de justice au cœur de la société. Réinventons l'idée de bien commun, réapprenons à agir collectivement, pour pouvoir combattre la fragmentation sociale et territoriale,

« S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et de chacune et des combats à l'échelle de l'humanité »

Chers amis nous avons devant nous des chantiers « pour faire société » Nous pouvons citer Blaise Pascal : « **Le pessimisme est affaire d'humeur, l'optimisme est affaire de volonté** ». Laissons nos humeurs et ayons cette volonté.

RAPPORT D'ACTIVITES PAR FLORENCE LACAZE, SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE DE LA FAL 44

Discours intégral (présentation avec un power point)

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions, Cher.es ami.es de Savenay qui nous recevez, Cher.es camarades

Présentation des évolutions du programme de l'après midi

- Nous vous proposons de valider tout à l'heure le procès-verbal de l'AG précédente, ce que nous ne faisons pas les années précédentes
- Nous aurons aussi des remises de médailles à la suite des votes et questions avec la salle
- Nous réintroduisons également dans l'AG :
 - Une prise de parole de l'UFOLEP et de l'USEP dans le souhait de marquer notre convergence
 - Un retour des ateliers du matin avec une mention spéciale pour celui traitant du projet fédéral qui sera présenté par Yves Pouzaint avant d'être soumis au vote
 - Nous clôturerons l'AG par une AGE animée par Martial Gombert et Bruno Douillard, liée au patrimoine, sujet qui nous occupe beaucoup depuis plusieurs années et encore dans celles à venir

Je vais donc vous présenter le rapport d'activité complément la version papier qui vous a été remise

Diapositive 1 - Un contexte sociétal déstabilisant

Michel le disait le débat d'idées est au cœur de notre valeurs laïques et de notre activité tout comme nos attachements à l'éducation et à l'école publique, aussi je vous propose de revenir sur nos interpellations de l'année. Vous avez été nombreux et nombreuses face à des choix de l'État qui vous interrogent et nous impactent puisqu'il est dans notre ADN d'interagir avec lui dans une continuité éducative et d'engagement.

- 1^{er} point la Loi pour une école de la confiance : Notre réseau se retrouve et s'inscrit dans la volonté affirmée d'école inclusive et d'égalité des chances, vous avez été nombreuses et nombreux à vous interroger sur les moyens mis à disposition pour y parvenir comme les modalités de concertation des parties prenantes. Deux axes en particulier :
 1. Le projet de fonctionnement des directions d'école qui a inquiété parents d'élèves, amicales et écoles (il a été abandonné) et
 2. L'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans (ce qui a été maintenu dans la loi). Le coût de cette mesure, incluant une compensation partielle annoncée c'est un engagement de 150 millions d'euros pour les écoles privées qui sera réalisé avec l'argent des collectivités locales. C'est donc à tout le moins les écoles publiques et les associations qui pâtiront des économies à faire.

Ces points nous les avons partagés, à votre demande, avec les élu.es de la République partout où cela a été possible. Nous avons mis un modèle de courrier à disposition de notre réseau et vous l'avez largement utilisé et relayé. Vous retrouverez les réponses reçues sur notre site et je remercie au titre de la fédération les associations qui nous ont tenues informées de leurs actions notamment les amicales de Couéron, Saint Sébastien, Vertou, le Bignon, Rezé et toutes celles plus discrètes que j'ometts de citer ici.

Nos partenaires nous alertent sur la disparition de nombreux observatoires indépendants et le CDAL (Le comité départemental d'action laïque dont nous sommes membres) sur une baisse des effectifs de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires à l'expertise reconnue sur les situations d'enfermement, symboliques ou effectifs, observées dans des établissements scolaires hors-contrat, mais aussi dans certaines situations d'instruction à domicile.) - j'en profite pour saluer les membres présents et leur engagement

- Second point la Circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat : Elle annonce la dissolution des services déconcentrés de l'Etat dit « jeunesse et sport », pour partie intégré au sein de l'éducation nationale
Elle laisse un flou sur l'avenir de l'organisation des politiques jeunesse et de la vie associative comme sur la nouvelle agence du sport. Avant même la mise en application les effets se font sentir. Nous avons dû faire face à une baisse du nombre de mission sc attribuée à notre organisation, nous avons dû refuser pour la 1^{ere} fois des missions dédiées dans nos associations et mettre en place des critères sélectifs. Parmi les 62 jeunes accompagnés cette année ils et elles étaient 8 en situation de décrochage scolaire dont plusieurs accueillis par la collectivité d St Malo de Guersac. Qui les accueillera demain si ce dispositif ne nous le permet plus ? Nous avons communiqué sur ce sujet via nos prises de positions mensuelles et avec Alain Forest président, le mouvement associatif régional, nous avons rencontré les services du Préfet de Région.

Globalement et ce n'est pas propre à la fédération nous observons une possible remise en cause des périmètres de consultation et de co élaboration de l'Etat avec les corps intermédiaires que nous sommes : à l'exemple suppressions des commissions d'agrément d'éducation populaire à laquelle nous participions activement et pour laquelle le CRVA constituait un appui aux associations demandeuses. Les agréments seront délivrés sans prendre l'avis du secteur de l'éducation populaire

De nombreux mouvements sociaux (manifestation gilets jaunes) reflète des inquiétudes et des inégalités qui se creusent : pour le climat, la justice sociale, l'égalité des droits, la santé alertent sur l'urgence d'un pacte social et écologique.

- Attachés au principe de la libre expression nous nous mobilisons pour la protéger .
- Nous veillons ainsi au respect du droit de manifester. Le rapport de l'Observatoire nantais des libertés dont nous sommes membres et la LDH moteur, a pour objet de sensibiliser aux tentatives de restriction de ce droit. Une question qui peut s'avérer majeure dans nos démocraties.
- Mais derrière les mobilisations citoyennes et engagées, il y a des individus et cette année n'a été que trop marquée par des prénoms aux destins funestes. Difficile en tant que mouvement citoyen de ne pas citer celui de Steve, mais aussi d'Omar, jeune tchadien, décédé dans le squat du gymnase Jeanne Bernard, Anis, bébé venu de Roumanie décédé dans un incendie à Vertou, et au-delà de notre département : Christine directrice d'école à Pantin qui s'est suicidée dans son établissement et Anas, étudiant de 22 ans qui s'est immolé à Lyon cette semaine.

Qu'avons-nous fait de nos enfants ? Qu'avons-nous fait à nos enfants ? s'est effaré Philippe Merieu, Prendre conscience de l'urgence de donner un avenir meilleur à nos jeunes c'est l'engagement auquel nous invite sur ces sujets.

C'est ce que nous faisons puisque dans chacun.e de ces situations, la ligue de l'enseignement a été sollicitée pour réagir, analyser et proposer au niveau local ou national.

Alors la mobilisation de notre mouvement dans un contexte déstructurant du lien social si elle peut nous sembler fragile ou insuffisante est plus que nécessaire.

Notre force est d'agir en proximité dans les actes et par les mots : le renforcement de l'axe mouvement d'idées et les outils au bénéfice de notre réseau sont là pour vous permettre l'action du quotidien avec l'appui de l'ensemble des services de la fédération. Prises de positions régulières, appui à la réalisation d'actions quotidiennes comme les cinés débats, les repas citoyens, les expositions et conférences, la mixité sociale et hospitalité de nos activités, application du principe de laïcité .

La mutualisation d'initiatives collectives est une orientation à démultiplier :

- Le courrier type de l'interamicale de rezé concernant la demande de salle mortuaire civile dédiée dans toutes les communes du département.
- Dans le cadre du grand débat mobilisation de près de 20 associations pour l'écriture d'une prise de position et de propositions « non reprise par le gouvernement »
- Et également près de 20 à 30 d'entre vous volontaires avec pinces et truelles dans la rénovation des bâtis de l'association la Turmelière à destination des classes de découvertes.

Diapositive 2 - Un impact sur les orientations et la mobilisation de notre mouvement

Dans ce contexte le risque d'essoufflement est grand aussi il y a nécessité lors d'une assemblée générale à reconnaître et valoriser les soutiens qui sont les nôtres

Aussi quelques Remerciements à

- A nos invités qui nous font le plaisir de leur présence
- Remerciements aux membres du conseil d'administration avec qui nous avons traversé cette année complexe et aux collègues qui mettent en musique les orientations politiques de notre mouvement. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à de nouveaux collègues présents aujourd'hui : pour le service éducation et vie scolaire Florine, pour la vie associative Elisa (secteur 7) ainsi que Damien qui était précédemment au service vacances (secteur 6 et 3)
- Mme Colette Vinet Pinson bénévole Lire et faire lire à Orvault qui nous fait un don de 1 400 €. Ce don va permettre d'actualiser des malles d'ouvrage, compenser la baisse de financement sur le programme de formation et créer une malle d'ouvrage autour du vivre ensemble afin d'aborder la laïcité. Nous avons convenu avec Mathieu Bréard qu'elle porterait le nom d'Olivier fils de Colette et symbole de l'arbre de la sagesse.
- Remerciements à vous les militants et militantes du quotidien soulignons le quasi maintien du nombre d'associations affiliées (435) même si un travail reste à faire sur celui des adhésions lui en baisse relative (54 376). J'ai bien en tête les difficultés rencontrées sur le web Affiligue cette année et avec Blandine et Anne Marie nous travaillons à les résoudre. Concernant la double affiliation vous aurez désormais un récapitulatif de la fédération pour vous faire gagner du temps. C'est en cours d'organisation.

La situation nous impose aussi de renforcer nos engagements dans la lutte contre les Discrimination et pour la Solidarité fil rouge de cette année

C'est le choix affirmé du conseil d'administration dans la présentation du rapport d'activité , ce sont les encarts verts du rapport écrit .

Nous avons maintenu notre inscription dans les collectifs de solidarité du type « personnes à la rue », qui lance les 1ères Assises de l'Hébergement pour Tous le samedi 23 novembre prochain à Nantes et où nous vous invitons à participer. Nous nous sommes engagés, dans le cadre du Grenelle « violences faites aux femmes » dans la co animation d'un atelier sur la prévention jeunes , mobilisés pour l'écriture du nouveau projet fédéral qui sera présenté tout à l'heure, mais surtout nous avons œuvré avec vous sur 2 axes forts : le travail en direction des personnes exilées et celui des 10 ans des Semaines d'éducation contre le racisme qui vont vous être respectivement présentés par Alexandra et Élixa pour les personnes exilées et Marine et Florine pour les 10 ans des SECD.

Diapositive sur le guide pratique « Agir en faveur des personnes exilées »

Le Guide se compose de 4 parties :

1. Comprendre
2. Sensibiliser
3. Agir
4. Orienter et trouver les ressources

Diapositive sur les SECD

Nous avons aussi fait des choix politiques volontaristes ou contraints.

Des nouveaux partenariats avec des associations travaillant dans le champ de l'exclusion que ce soit Une famille un toit ou l'association Trajet.

Le projet CISN qui suit son cours (Bruno Douillard en référence) et sera évoqué plus longuement l'an prochain met dont je vous dit un mot : Remerciement la ville de Nantes pour l'attribution de la subvention investissement CISN à hauteur de 500 000 €. Le dossier concernant la même subvention est en cours de montage avec Habitat 44 auprès du Conseil Départemental. Le Permis de construire est déposé avec le maître d'ouvrage (COGEDIM), l'architecte et les services de Nantes Métropole. Notre objectif est toujours d'associer au maximum l'activité du quartier Malakoff au fonctionnement de notre projet et également de notre futur siège social. L'objectif d'une ouverture du CISN à l'été 2022 est toujours d'actualité.

Au-delà de la situation budgétaire contrainte qui est la nôtre mise en place d'une stratégie RH « de bonnes pratiques » à la fédération inspirée de la RSE/RSO : mise en place du télétravail, augmentation du nombre de tickets restaurant et de leur montant, politique en faveur des bas salaires. Cette stratégie sera dès cette année présentée à l'AG financière de juin puisqu'il s'agit d'une nouvelle obligation légale liée à la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.

Mais cette année a aussi été celle de constats et décisions difficiles. Ainsi face aux difficultés de notre secteur Tourisme Social et après un travail conjoint salarié-es/élues le CA a acté

Un travail approfondi d'actualisation du modèle des centres de vacances de Préfaillies avec le lancement d'un groupe de pilotage et la rénovation des moussillons

Concernant les colonies de vacances les difficultés récurrentes de recrutements sur les postes de directions des séjours pour enfants (avec pour la 1ère fois des annulations de séjours à quelques jours des départs) et un modèle économique déficitaire depuis plusieurs années le CA a pris la décision suivante :

- Diminuer fortement l'activité « colonies de vacances » (saison 2020) pour permettre du développement vers d'autres orientations de projets.
- Arrêt de la forme traditionnelle des colonies de vacances (à compter de la saison 2021) et réorientation de l'activité enfant dans nos centres (type l'association la Turmelière)

Diapositive - Des orientations renforcées dans la construction de l'égalité et du respect du contrat social républicain.

Le constat d'une augmentation de la grande pauvreté et son impact sur les enfants, 1 enfant sur 5 en France est en situation de pauvreté, 20% des étudiants et étudiantes en situation de grande pauvreté.

Celle-ci est due principalement à l'augmentation du nombre de personnes qui décrochent du niveau de vie des classes moyennes. Ces milieux les plus modestes accèdent de moins en moins aux standards de vie, et en particulier, de consommation, qui sont les plus courants. Cet écart est d'autant plus pesant que la valeur d'égalité constitue l'un des piliers de notre République et que la pression à consommer est énorme.

Nos orientations ont été nourries à la fois du travail réalisé sur le climat scolaire par l'Education Nationale et les comités dont nous sommes membres avec la Maison des adolescents, que les travaux de Bernard Lahire sur les inégalités entre enfants dans son ouvrage « Enfance de Classe » ou les analyses de Jean Paul Delahaye et de son rapport sur la grande pauvreté et réussite scolaire.

Nous avons effectué une adaptation en conséquence de nos actions éducatives pour lutter contre l'exclusion, au-delà du Programme de Réussite Educative à Rezé.

Citons notamment :

- Notre contribution écrite à la démarche de la ville de Nantes suites aux émeutes dans les quartiers intitulée la « question éducative au centre de l'inclusion sociale dans les quartiers populaires ». Nos propositions vont de la nécessité de l'affirmation des valeurs républicaine et du soutien à l'école publique à la nécessité de consolider la co éducation et la place des familles dans la démarche éducative.
- Notre participation sur la même commune à la réflexion sur l'après 16 heures avec les associations je les cite ; al à genets, du Coudray, des ponts, Gauguin, ALPAC, Port Boyer, Charles Lebourg, l'USEP, l'association Get up et le festival des 3 continents
- A St Nazaire, notre inclusion dans la démarche des cités éducatives avec la labélisation de notre action éducative d'accompagnement à la sanction
- Sur le département, nos actions éducatives d'égalité filles /garçons renforcées dans les établissements scolaires avec plus de 1 000 élèves sensibilisés dans 9 collèges, 3 lycées, 1 école élémentaire et un café parent
- De manière générale, le travail d'observation de la vie associative nantaise pour valoriser et défendre les apports, le rôle des associations sur le territoire et leur utilité sociale. Travail sur lequel nous devons capitaliser pour interpeller les candidats dans les cadres des municipales

Elles sont complétées par des actions de remobilisation des adultes

- Le travail sur la fracture numériques soutenu par le département auprès des publics seniors avec la collectivité de St Malo de Guersac et à St Herblain en partenariat avec la SAEL

- Une action nouvelle en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi : notre participation à un consortium national dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences PIC 100 % inclusion : Permettre à 100 jeunes ni employés, ni stagiaires, ni étudiants), demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...d'obtenir un emploi durable et de bénéficier d'un parcours intégré qui va du repérage des publics cibles jusqu'à l'acquisition et la reconnaissance de compétences formelles et informelles via la production « d'un écosystème d'Open Badges ». Un accompagnement collaboratif de 8 mois est réalisé. Jean-Marie Marx, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi devrait venir au siège de la fédération rencontrer le consortium du PIC 100 % inclusion la semaine prochaine.

Pour terminer, je voudrais citer Jean Paul Delahaye qui sera au département le 11 décembre au soir, sur la laïcité à l'école, à l'invitation du CDAL « Tant de privilèges d'un côté et de scolarités difficiles, d'échecs humiliants, de l'autre, mettent en danger notre pacte républicain. Ceux qui, à tort ou à raison, estiment qu'ils n'ont pas accès aux mêmes droits que les autres, auront des difficultés à accepter longtemps d'avoir les mêmes devoirs que les autres. »[1]

Nos valeurs partagées, nos actions communes contribuent au quotidien à réduire cette mise en danger, c'est en tout cas ce que nous avons souhaité rendre lisible dans ce rapport d'activité écrit comme dans son prolongement oral et qu'il faudra porter encore activement dans l'interpellation aux candidat.es aux élections municipales qui s'annoncent.

Je vous remercie.

PRESENTATION DU PROJET FEDERAL 2020-2024 PAR YVES POUZAIN, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un mouvement comme le nôtre se doit de repenser régulièrement le sens de ses actions et de ses orientations. Le projet fédéral est l'outil qui permet à la fédération de prioriser des axes de projets.

1 - Constat et méthode :

Le projet fédéral se présente sous la forme d'un document d'une dizaine de pages.

1. Préambule
2. Les moyens que nous nous donnons
3. Définitions des trois axes avec des actions prioritaires
4. Présentation de la fédération

Il est conçu par un groupe de travail composé de salariés et d'élus. Il en ressort que :

1. Document peu utilisé
2. Document conçu comme figé : pas de possibilités d'évolution lors des 5 années couvertes
3. Document « touffu » qui doit être resserré
4. Ne s'appuie pas de fait sur une démarche avec un plan d'action

Le préambule est à reprendre et les axes doivent être redéfinis. Tant le préambule que la présentation sont à remettre à jour :

- Les actions du réseau ne sont pas assez présentes :
- Les actions direction des jeunes devraient « irriguer » tous les axes »
- Trop d'actions pour certains axes (jusqu'à 10)

2 - Les propositions :

Axe 1 - Donner la priorité aux territoires et aux publics fragilisés

- Notre réseau est bien impliqué

Axe 2 - Participer à une éducation constitutive du contrat social

- C'est bien notre rôle autour de l'éducation qui est confirmé

Axe 3 - S'engager au service d'une société plus juste et plus équitable

- Notre rôle de mouvement complémentaire émancipateur est posé

La vie du projet fédéral

- Verbaliser la procédure de remise à jour du projet fédéral
- Faire un suivi des actions grâce aux indicateurs
- Résultats présentés au CA de la FAL 44 et en assemblée générale chaque année
- Ce suivi permettra une évaluation et une remise à jour.

3 - Conclusion

Le projet fédéral tableau de bord qualitatif et quantitatif au service de notre fédération et de notre réseau

VŒUX :

AL des Marsauderies

La lettre d'information de la Ligue de l'enseignement – FAL44 « INFOS'LIGUE 44 » qui est transmise à de multiples acteurs du réseau (Salariés de la FAL 44, membres actifs des associations affiliées, institutionnels) constitue un vecteur important de circulation de l'information et un outil de la dynamique de notre fédération.

Nous souhaitons que les actions mises en oeuvre par les associations affiliées soient mieux mises en valeur par un meilleur positionnement et un accès facilité au sein de cette lettre.

Réponse :

La cible de la newsletter est celle à la fois des associations affiliées, des partenaires institutionnels tels que l'éducation nationale ou les services de l'Etat.

Pour répondre aux attentes, il pourrait être travaillé une réflexion issue des différents secteurs comme valoriser les actions en lien avec le projet fédéral

RETOURS DES ATELIERS DE LA MATINEE

Atelier sur la Co-Présidence

Contexte :

- Des interrogations sur le partage des responsabilités.
- Dans le cadre du renouvellement des instances : des peurs d'assumer seul et la crainte de ne pas avoir le temps.

Atelier avec 10 AL présentes : 8 fonctionnent en mode classique et 2 en co-présidence.

Des interrogations :

- Y a-t-il plus de plus-value dans la co présidence ?
- N'y a-t-il pas des risques en termes de responsabilité juridique ?
- Comment faut-il organiser la gouvernance, répartir les fonctions, modifier les règles internes.
- Est-ce qu'on gagne vraiment du temps ?

Avant de tenter d'éclairer les questionnements, nous avons révisé nos classiques sur la loi 1901 à travers des exemples concrets :

- Combien faut-il de personnes pour créer une association ?
- Un président est-il obligatoire ?
- Pensez vous que le modèle « Président-Trésorier-Secrétaire » est d'actualité ou passé ?

Nos réponses ont été diverses. Le constat du primat de l'humain sur les structures. Ce sont les femmes et les hommes qui font vivre les associations, la forme de la structure et qui garantissent la démocratie.

Puis, nous avons débattu sur :

La responsabilité des présidentes et présidents telle qu'on la vivait en la projetant sur un fonctionnement en co présidente pour en tirer les forces, les faiblesses, les freins, les leviers, les opportunités et les menaces.

En conclusion :

Un groupe partagé entre fonctionnement plus traditionnel et fonctionnement plus collégial mais persuadé que le modèle de coprésidence doit permettre d'être un partage des missions.

Dans tous les cas, la volonté des femmes et des hommes reste déterminante pour améliorer le fonctionnement démocratique et la collégialité des dépenses.

Se pose la question : remettre en cause son fonctionnement c'est toujours positif.

Une certitude pour tous : le gain de temps n'est pas garanti.

La FAL accompagnera toutes celles et ceux qui voudront interroger leur fonctionnement, résoudre leur situation de renouvellement de leurs instances.

VOTES : PV DE L'AG 2018, RAPPORTS MORAL, RAPPORT D'ACTIVITES, PROJET FEDERAL,

Conformément à l'ordre du jour, le président de séance met aux voix les différents votes :

	Votes	Résultats
1-	Procès verbal de de l'assemblée générale 2018	Voté à l'unanimité
2-	Rapport moral 2019	Voté à l'unanimité
3-	Rapport d'activités 2018-2019	Voté à l'unanimité
4-	Projet fédéral 2020-2024	Voté à la majorité L'AL de Vertou ne prend pas part au vote

REMISES DE MEDAILLE

La Ligue de l'Enseignement FAL 44 décerne 2 médailles

Mme Yvette Ginsburger de l'AL des Marsauderies, créatrice de Dynamômes

Yvette, très surprise, indique qu'elle n'a fait que des choses qu'elle avait envie de faire !

Elle a travaillé avec l'UFOLEIS entre 1959 et 1972 dans un autre département. Elle a commencé par le yoga avant de prendre des responsabilités au sein de l'AL des Marsauderies. Elle a participé aux 2 comités de rédaction des journaux de la FAL (Agir et Repères).

Elle revient sur notre démocratie asphyxiée, sur la suppression des moyens de l'école publique.

Elle souligne le projet Dynamômes, qui est un beau projet de l'AL des Marsauderies.

M. Roger Moreau de l'AL Savenay, militant de terrain

Avec beaucoup d'humour, Roger Moreau, nous fait part de ce trop plein d'éloges à son égard.

Et toujours sur le bon ton, nous informe qu'il n'est pas habitué à faire des discours et qu'il ne voudrait surtout pas entamer notre capacité d'écoute !

Il remercie chaleureusement la FAL pour cette médaille qu'il accepte au nom de l'AL de Savenay.

INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES :

Mme Christine Orain,

Vice-présidente du Conseil Départemental à l'éducation et à la Politique éducative

Mme Orain intervient sur la prise en charge des collégiens et sur les inégalités.

Il faut nous aider à sensibiliser les collégiens du département aux problèmes de société. Elle prend pour exemple, l'exposition et sa circulation dans les collèges, les inégalités Hommes-femmes, l'éducation à la citoyenneté, les formations délégués de classes. Tant de domaines, où la FAL est essentielle.

Sur le volet de la solidarité, elle relève le creusement des inégalités : le nombre de jeunes en insertion ne diminue pas, les jeunes se mettent en marge de leurs droits.

Elle fait le constat du travail important à faire. Ce sont des vies, des jeunes qui ne mangent pas à leur faim.

Elle interroge : Comment repérer les situations ? Comment travailler collectivement sur les inégalités de manière partenariale. Comment lutter contre les discriminations, traiter tout le monde sur le terrain de l'égalité.

Les formations aux usages du numérique ce sont ouvertes aux collégiens.

Il faut que ces actions, chantiers soient menés ensemble. Il faut continuer à nous bousculer.

**Mme Sandrine Bétrancourt,
Directrice Académique adjointe**

Mme Bétrancourt exprime son plaisir d'être présente à notre assemblée générale.

Elle informe qu'avant sa venue, elle se trouvait dans une école à Gétigné en pleins travaux pour augmenter la surface de travail. Pourquoi ? Parce que la preuve que l'intelligence collective, que le faire ensemble donnent d'excellents résultats : un travail collectif avec l'architecte a permis de réussir ce pari pour une amélioration important de la vie dans l'école.

Faire de nos différences pour agir communément pour mettre en œuvre ce beau projet émancipateur de l'école publique ».

Tous ces projets doivent être menés collectivement, enseignants, partenaires de l'école, collectivités...

Il nous appartient d'ouvrir le champ des possibles, un pouvoir d'agir, de rêver pour tous les enfants.

Cela correspond aux engagements affichés de la FAL. Nous partageons tous le sens du service public, partageons aussi ces exigences pour les enfants, pour ne laisser personne au bord du chemin.

«Laïcité, citoyenneté » : nous sommes tous autour e ces principes pour lutter contre les inégalités et favoriser l'émancipation.

Agir dans la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

**M. Jérôme De Micheri,
Directeur départemental adjoint à la DDCS**

M. De Micheri indique souhaiter s'inscrire dans la tonalité positive. Il apprécie les rapports, la volonté de faire évoluer la gouvernance.

La FAL est un partenaire majeur de la DDCS, celle-ci étant concernée par tous les domaines d'intervention de la FAL.

Une CPO a été signée pour 2018-2020, sur les axes suivants :

- Soutien à la vie associative, labellisation CRIB. M. De Micheri indique que ces activités sont appréciées au-delà du réseau FAL
- Jeunesse et soutien à la citoyenneté notamment :
 - ✓ Le service civique. M. De Micheri précise que celui-ci n'est pas remis en cause et que l'enveloppe consacrée va augmenter de 19 millions. Toutefois, il a fallu mettre un frein sur les agréments pour une reprise en janvier 2020.
 - ✓ Action en faveur des décrocheurs
 - ✓ Dispositif Juniors associations
 - ✓ Formation des animateurs BAFA et BAFD
- Action auprès des réfugiés, lien avec la solidarité avec la lutte contre les discriminations.

Il informe de la nouvelle organisation de l'Etat :

1. La lutte contre les discriminations :
 - Le service Politique de la Ville suit ce dossier. Il y a des crédits
 - La délégation aux droits des femmes
 - La DDJSCS
2. La DDJSCS va rejoindre :
 - La charte éducative
 - La cité éducative
 - L'éducation à la citoyenneté : SNU, sujet politique controversé, diabolisé par la FAL. Il faut garantir, dans ce cadre, la citoyenneté.
 - SEJS : Service Engagement Jeunesse et Sport : chef de projet y compris pour le SNU
3. Economie Travail Solidarité (ETS)
 - Direction nouvelle qui va notamment regrouper la DIRECCTE

Il conclut son propos en indiquant que les associations d'éducation populaire sont des partenaires incontournables pour donner de sens aux politiques publiques.

On fera vivre la convention pluri annuelle d'objectifs et le travail entre nous.

**Mme Anaïck Canal,
Président de l'USEP 44**

Mme Canal indique que c'est non seulement les 80 ans de l'AL de Savenay mais aussi ceux de l'USEP !

L'USEP est fière d'appartenir à la Ligue de l'Enseignement.

Elle nous rappelle que Jean Zay, en 1939, avait demandé à la Ligue et à l'UFOLEP de créer une commission scolaire qui deviendra l'USEP

**M. Pierre-Yves Delamarre,
Président de l'UFOLEP 44**

Discours intégral

Chers amis,

Cette prise de parole lors de notre Assemblée générale de la FAL44 me permet de vous rappeler au combien le projet sportif de l'UFOLEP44 s'inscrit dans celui de la FAL44-Ligue de l'enseignement.

Nous considérons le sport comme un moyen puissant d'émancipation et de socialisation dans une société où l'enfermement individuel et social guette toutes les populations notamment les plus fragiles.

Notre plan de développement départemental reprend les deux champs du plan national : sport et éducation et sport société. Ces deux facettes sont ancrées dans les préoccupations de notre mouvement d'éducation populaire.

Il nous invite à travailler avec les différents secteurs de la fédération, main dans la main, sur les champs de la formation, des vacances, de la vie associative... Autant de sujets et j'en oublie où nos complémentarités font notre force et de solides leviers de réussites pour le réseau.

Nous avons pour ambition de devenir une fédération nationale reconnue pour son aspect socio-sportif, d'être reconnue pour notre action auprès des publics éloignés de la pratique sportive. Un texte de loi déposé par le député François Cormier Bouligeon et soutenu par une centaine de députés ouvrirait la voie à une possibilité de délégation de service public pour une mission d'engagement civique d'insertion et de santé. L'UFOLEP s'engage avec force sur ces sujets.

Le sport est conçu à l'UFOLEP comme un outil au service de la citoyenneté et comme levier de réduction des inégalités. En cela, nous rejoignons le projet politique de l'USEP et de la ligue dont les convergences politiques sont établis avec celles de l'UFOLEP et nécessite un travail commun déjà engagé et à poursuivre. Il débouchera je l'espère sur une convention, mais surtout sur un projet partagé de développement co-construit.

Notre volonté historique est de fédérer les acteurs des mouvements d'éducation populaire autour d'un projet sportif citoyen. En cela, nous nous mettons au service des associations du réseau, et notamment celle qui souhaite développer des activités sportives dans ce cadre.

Si la pratique multisport à tout âge vous intéresse, si vous souhaitez mettre en place des activités adaptés aux seniors, si fédérer un groupe de femmes atteintes de cancer du sein autour d'un projet d'itinérance vous séduit, si vous avez des jeunes à remobiliser dans les filières de l'animation, si vous souhaitez pratiquer une activité physique sans enjeu de compétitions, juste pour le plaisir d'être ensemble, alors n'hésitez pas à nous contacter et nous nous ferons un plaisir de vous accompagner.

Je souhaitais aussi comme ce matin remercier l'ensemble des militants des 188 associations du département qui nous permettent aujourd'hui de rayonner et font vivre notre mouvement d'idées.

Chers amis, chers militants,

Ensemble, Fédérons, innovons, pour une société plus juste.

Merci de votre attention.

PRESENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont candidats :

Gilles Cavé	ALCEP Carquefou	Candidat sortant
Loïc Chusseau	Association Jet FM	Nouveau candidat
Jacques Errien	ALECS	Candidat sortant
Alain Forest	Bouguenais les Couets	Candidat sortant
Martial Gombert	Loroux Bottereau	Candidat sortant
Christiane Hennecart	Adhérente individuelle	Nouvelle candidate
Alexandre Jeanneau	Adhérente individuelle	Candidate sortante
Florence Lacaze	AEPR Rezé	Candidate sortante
Farid Lounas	AL les Ponts	Nouveau candidat
Yves Pouzaint	Les Marsauderies	Candidat sortant

Nombre de postes à pourvoir :

- 8 postes seront à pourvoir pour 3 ans
- 1 poste pour 2 ans
- 3 postes pour 1 an

PAUSE ET VOTES

RESULTATS DES VOTES DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAL 44

Bureaux de votes	nb d'asso	Avec voix	voix total	voix exprimées	bulletins nuls	Nbre d'assos votantes
n° 1	148	109	358	106	0	15
n° 2	160	110	352	106	0	14
n° 3	146	105	353	79	0	10
TOTAUX	454	324	1063	291	0	39

Noms candidats	Total sur 291 de voix exprimées	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3
CAVE GILLES	291	106	106	79
CHUSSEAU LOIC	286	101	106	79
ERRIEN JACQUES	291	106	106	79
FOREST ALAIN	291	106	106	79
GOMBERT MARTIAL	286	101	106	79
HENNECART CHRISTIANE	291	106	106	79
JEANNEAU ALEXANDRA	286	101	106	79
LACAZE FLORENCE	274	101	94	79
LOUNAS FARID	291	106	106	79
POUZAIN YVES	291	106	106	79

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts jusqu'à l'assemblée générale 2020.

Le conseil d'administration de la FAL 44 est donc constitué comme suit :

M. Jean Allain, Mme Gaëlle Bénizé - M. Maurice Berthiau, M. Frédéric Bonneau, M. Gilles Cavé, M. Loïc Chusseau, M. Michel Daculsi, M. Pierre-Yves Delamarre, M. Cédric Di Noto, M. Jacques Errien, M. Alain Forest, M. Martial Gombert, Mme Sophie Goron, Mme Christiane Hennecart, Mme Alexandra Jeanneau, Mme Florence Lacaze, M. Farid Lounas, M. Roger Moreau, Mme Maryvonne Neau, M. Thierry Plessis, M. Yves Pouzaint, Mme Maryse Quélard, M. Jean-Pierre Tanguy et Mme Virginie Vion.

DEBAT AVEC L'ASSEMBLEE PLENIERE

Intervention de l'AL Bouguenais Bourg

Comment accompagner les AL pour mettre en place le Compte Personnel de Formation pour les bénévoles ?

Réponse :

Les bénévoles (responsables et encadrants) peuvent valoriser leurs heures de bénévolat. Sont concernés, soit les élus du C.A. soit les encadrants des activités et qui réalisent 200 heures annuelles de bénévolat ; les bénévoles pouvant faire valoir ce même droit.

Le sujet est vaste et complexe et ne permet pas de faire une réponse plus complète lors de cette assemblée. Les associations concernées sont invitées à prendre contact avec le Centre de Ressources à la Vie associative et/ou consulter la fiche thématique sur le sujet mise à leur disposition sur le site du CRVA.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A l'issue de l'annonce des résultats de vote au Conseil d'Administration, Michel Daculsi invite les représentants présents à l'assemblée générale au vin d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 h 00

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire de Séance.

A Nantes, le 2 mars 2020

La Ligue de L'Enseignement FAL 44,

Le Président
de la FAL 44

Michel DACULSI

Le Secrétaire de Séance
Membre du Conseil d'administration
FAL 44

Gilles CAVÉ